Lorsque le Messager d’Allah (sur lui la paix et le salut) s’asseyait afin d'invoquer, il posait sa main droite sur sa cuisse droite et sa main gauche sur sa cuisse gauche, il pointait son index, plaçait son pouce sur son majeur et il couvrait son genou de sa paume gauche.

‘Abdullah ibn Az-Zubayr (qu’Allah l’agrée, lui et son père) a dit : « Lorsque le Messager d’Allah (sur lui la paix et le salut) s’asseyait afin d'invoquer, il posait sa main droite sur sa cuisse droite et sa main gauche sur sa cuisse gauche, il pointait son index, plaçait son pouce sur son majeur et il couvrait son genou de sa paume gauche. »
[Authentique] [Rapporté par Muslim]

Signification du hadith : « Lorsque le Messager d’Allah (sur lui la paix et le salut) s’asseyait afin d'invoquer », c’est-à-dire : lorsqu’il s’asseyait pour effectuer « At-Tashahud » comme cela a été appuyé par le hadith d’ibn ʿUmar (qu’Allah l'agrée, lui et son père). Lorsque le Messager d’Allah (sur lui la paix et le salut) s’asseyait pour « At-Tashahud », il posait sa main gauche sur son genou gauche. Et « At-Tashahud » consiste à dire : « Les salutations sont pour Allah, ainsi que les prières et les bonnes œuvres. Que le salut soit sur toi, ô Prophète, ainsi que la miséricorde d’Allah et Sa bénédiction. Que le salut soit sur nous et sur les pieux serviteurs d’Allah. » Ceci a été appelé : « invocation », car elle englobe des invocations. La parole : « Que le salut soit sur toi, ô Prophète ! » et « Que le salut soit sur nous et sur les pieux serviteurs d’Allah » sont des invocations. La parole : « Il posait sa main droite sur sa cuisse droite et sa main gauche sur sa cuisse gauche », c’est-à-dire : lorsqu’il s'asseyait pour le « Tashahud », il plaçait sa main droite sur sa cuisse droite ainsi que sa main gauche sur sa cuisse gauche. La sagesse de poser sa main au niveau du genou, ou sur le genou, ou encore sur la cuisse consiste à l’empêcher de bouger futilement. De plus, le fait de poser la main sur la cuisse n’est pas contraire au fait de la poser sur le genou car celui qui pose sa main sur sa cuisse a le bout de ses doigts qui atteignent son genou. En outre, il a été rapporté dans la version de Wâ’il ibn Ḥujr (qu’Allah l’agrée) dans le Sunan de An-Nasâ’î, ainsi que d’autres, que le Prophète (sur lui la paix et le salut) a posé la paume de sa main gauche sur son genou et sa cuisse gauche et la limite de son coude droit sur sa cuisse droite. » Par conséquent, si le fidèle pose son coude sur sa cuisse, alors les bouts de ses doigts atteindront sans aucun doute son genou. L’imam An-Nawawî (qu’Allah lui fasse miséricorde) a dit : « Les savants sont unanimes pour dire qu’il est recommandé de poser la main au niveau du genou ou sur le genou et certains précisent même que les bouts des doigts doivent atteindre le genou comme cela est le sens de la parole : « Et il couvrait son genou de sa paume gauche. » Et la parole : « Il posait sa main… » Cela comprend sa main, à partir du bout de ses doigts,

jusqu'au coude et le sens apparent du hadith montre que cela valait pour le premier et le deuxième « Tashahud ». La parole : « Et il pointait son index » (en arabe : « As-Sabbâbah »), c'est-à-dire : le doigt qui suit le pouce. Il fut appelé « As-Sabbâbah » (littéralement en arabe : Celle qui insulte) car il est utilisé pour pointer du doigt la personne insultée mais il est également nommé : « Al-Musabbiḥah (littéralement en arabe : Celle qui dresse les louanges), car il est celui avec lequel on glorifie son Seigneur, car il désigne l'Unicité d'Allah, Exalté soit-Il, et le fait qu'Il est exempt de tout défaut, et ceci est la glorification. En effet, le fait de pointer son index lors du « Tashahud » est une « Sunnah », une tradition prophétique, confirmée dans les hadiths authentiques. La tradition est de pointer l'index dès l'assise du « Tashahud » jusqu'à sa fin comme cela est clairement cité dans le hadith de ce chapitre. La parole : « Lorsque le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) s'asseyait pour le « Tashahud », il posait sa main droite sur sa cuisse droite et sa main gauche sur sa cuisse gauche et il pointait son index. » Dans la version de Muslim : « Lorsque le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) s'asseyait pour le « Tashahud », il posait sa main gauche sur son genou gauche et sa main droite sur son genou droit. Il formait un cinquante-trois et pointait son index. » De même, il a été rapporté dans le hadith de Wâ'il Ibn Ḥujr (qu'Allah l'agrée) dans le Sunan d'Abû Dâwud : « Puis, il s'asseyait en allongeant sa jambe gauche et posa sa main gauche sur sa cuisse gauche et son avant-bras droit sur sa cuisse droite. Il repliait deux de ses doigts et formait un cercle avec le pouce et le majeur, puis pointait son index. » Le savant Ibn Ḥajar (qu'Allah lui fasse miséricorde) a dit : « Et cela depuis le début de son assise pour le « Tashahud » comme l'ont prouvé les autres versions. » Cheikh Ibn Bâz (qu'Allah lui fasse miséricorde) et le comité permanent des savants d'Arabie ont émis le même jugement. La parole : « Il plaçait son pouce sur son majeur », c'est-à-dire : il formait un cercle avec son pouce et son majeur et pointait son index. » La parole : « Il pointait son doigt », c'est-à-dire : son index qu'il pointait durant toute l'assise. En effet, la sagesse de cet acte montre que l'Adoré, Gloire et Pureté à Lui et qu'Il soit Exalté, est Unique et que l'adorateur joint la parole, l'acte et la croyance dans sa reconnaissance de L'Unicité vouée à Allah. Par ailleurs, dans le hadith d'Ibn ʿUmar (qu'Allah l'agrée, lui et son père), dans le Musnad de l'imam Aḥmad : « Il est plus douloureux pour Satan que le fer. » La parole : « Il pointait son doigt » a pour sens clair qu'il ne le bougeait pas car le fait de le pointer est différent du fait de le bouger. La parole : « Et il couvrait son genou de sa paume gauche », c'est-à-dire : Il posait sa paume gauche sur son genou en le saisissant de manière à ressembler à une bouchée de nourriture dans sa main. La deuxième manière consiste à ce qu'il posait sa main gauche à plat sur son genou sans le saisir comme cela a été mentionné dans le hadith d'Ibn 'Umar (qu'Allah les agrées tous les deux) rapporté par Muslim : « Lorsque le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) s'asseyait durant la prière, il posait ses deux mains sur ses deux cuisses et sa main gauche était posée à plat sur sa cuisse gauche. » Donc, la tradition est de poser les deux mains lors du « Tashahud » et cela a été évoqué de deux manières et peu importe celle utilisée. Ainsi, le fidèle aura accompli la tradition, mais le plus adéquat et le meilleur est d'alterner entre les différentes façons afin d'effectuer ainsi toutes les manières authentifiées et effectuées par le Prophète (sur lui la paix et le salut).